

Expéditeur

Jesús Murillo Karam
Federal Attorney General
Procuraduría General de la República
Av. Paseo de la Reforma 211-213,
Col. Cuauhtémoc, C.P. 06500
Mexico City
Mexique

Date _____

Justice pour Miriam López / Justicia para Miriam López

Monsieur le Procureur,

En février 2011, quelques instants après avoir déposé ses enfants à l'école, Miriam Isaura López Vargas, femme au foyer, a été enlevée par deux hommes cagoulés. Ligotée et aveuglée par un bandeau, elle a été conduite dans une caserne militaire de la ville de Tijuana. Au cours de la semaine qui a suivi, elle a été violée à plusieurs reprises par des soldats, qui l'ont torturée jusqu'à ce qu'elle signe une déposition mensongère l'impliquant dans des infractions à la législation sur les stupéfiants. Envoyée en prison pour y attendre son procès, elle a été relâchée sans être inculpée sept mois plus tard.

Bien que Miriam ait identifié certains des responsables et de leurs complices, aucun n'a été traduit en justice pour les actes de torture qu'elle a subi, notamment des violences sexuelles. En octobre 2012, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a confirmé que Miriam López a été torturée et violée, et a recommandé de traduire les responsables en justice et d'indemniser Miriam López.

C'est pourquoi j'exige que vous :

- ouvriez rapidement une enquête exhaustive et impartiale sur les allégations de torture sur la personne de Miriam López en 2011 ;
- rendiez les résultats de l'enquête publics, traduisiez les responsables en justice et mettiez en œuvre, sans délai, les recommandations du Comité des Nations unies contre la torture.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Procureur, l'expression de ma plus haute considération.
